

● Lutte anti-corruption : gestion des états de crise et du dispositif d'alerte interne

Prévenir et gérer la crise découlant d'un fait de corruption grâce à un dispositif adapté

PUBLIC

Compliance officers - Chargés de conformité - Directeurs juridiques - Responsables juridiques - Juristes - Toute personne impliquée dans la construction d'un programme de conformité anti-corruption

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en matière de lutte anti-corruption ou avoir suivi la formation :

🔗 [Lutte anti-corruption : mise en place d'un programme de conformité \(12848 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Cette formation vous propose un grand nombre d'exercices qui vous permettront d'améliorer votre pratique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Code
600358

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 365 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Prévenir la survenance d'une crise au sein de l'entreprise par la mise en place d'un dispositif d'alerte de corruption adapté
- Traiter la crise survenant au sein de l'entreprise à la suite d'un fait de corruption
- Gérer la sortie de crise découlant d'un fait de corruption

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation. Chaque apprenant répond à un questionnaire accessible sur son Espace afin de constituer un rapport dans le cadre d'un atelier pratique de gestion de crise pendant la formation.

Prévenir la survenance d'une crise au sein de l'entreprise par la mise en place d'un dispositif d'alerte anti-corruption adapté

- Autodiagnostic : faire un audit de l'état de prise de conscience et de préparation face aux crises dans une organisation

Délimiter le cadre juridique anti-corruption et la notion de crise

- Rappel du contexte : définition de la compliance, loi Sapin II et recommandations de l'AFA
- Notion de crise
- Enjeux et risques juridiques, économiques, réputationnels, médiatiques
- Scénario type et conséquences interactives
- Spécificités liées à la corruption sur le plan du droit pénal
- Mises en situation : qualifier en sous-groupes les exemples de situations pouvant se retrouver en entreprise
- Quiz : les états de crise

Implémenter le dispositif d'alerte interne adapté à un fait de corruption révélé au sein de l'entreprise

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Intégration de paramètres hors loi Sapin II : signaux faibles, risques systémiques
- Zoom sur le lanceur d'alerte : confrontation, protection
- Domaine de l'alerte professionnelle, quelles sont les entreprises concernées ?
- Nécessité d'un référent ou d'une structure, les différentes options : référent unique ou équipe, interne ou externe, rattachement hiérarchique
- Modalités de la procédure d'alerte : traitement, recevabilité, enregistrement
- Information des salariés et respect de la confidentialité
- Atelier « Alerte interne » :
- Déterminer la recevabilité d'une alerte
- Bâtir le dispositif d'alerte professionnel de son entreprise

Traiter la crise survenant au sein de l'entreprise à la suite d'un fait de corruption

Situer le contexte de l'entreprise

- Évaluation du degré de la crise pour élaborer son plan d'actions
- Rôle de chacun des collaborateurs de l'entreprise : identifier les habiletés comportementales des collaborateurs au-delà de leurs fonctions
- Classe inversée : identifier les réactions des collaborateurs en situation de stress (généré par la crise) dans le cadre d'un débrief collégial suite à l'élaboration d'un rapport pour chaque participant en amont de la formation

Mettre en œuvre le plan d'actions adéquat

- Cellule de crise : organisation, périmètre, responsabilité
- Avec quels outils travailler ?
- Enquête interne et éventuelle enquête judiciaire : méthode, compétences, outils
- Gestion de la communication : interne et externe, quelle temporalité ?
- Quelle immixtion pour l'Agence Française Anticorruption ?
- Mise en situation : la communication de crise dans l'entreprise et la mise en place d'une cellule de crise

Gérer la sortie de crise découlant d'un fait de corruption

Mettre en place les mesures nécessaires

- Maintien d'un état de veille
- Transparence et formation
- Partage d'expériences : assurer et impliquer les collaborateurs et les salariés

Assurer le suivi des actions correctives

- Que faire en cas de dysfonctionnements constatés/larvés ?
- Capitalisation et évolution dynamique de l'organisation et des process
- Atelier « Gestion de crise » :
- Retour d'expériences
- Étude de cas : études des affaires Enron, Symantec, France Télécom
- Mindmapping de synthèse du processus de gestion de crise
- Mise en situation et jeux de rôle

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 30 Sep. 2026
- 4 Déc. 2026

A DISTANCE

- 30 Sep. 2026
- 4 Déc. 2026

